



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Huitième session ordinaire

Rome, 19 – 23 avril 1999

RAPPORTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LEURS POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS AYANT TRAIT À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AGRICOLE

PARTIE I: INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Table des matières

	Pages
Introduction	1
Banque asiatique de développement (BasD)	3
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	4
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	6
Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI)	8
Fonds international de développement agricole (FIDA)	10
Office international des épizooties (OIE)	12
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	13
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	15

**RAPPORTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LEURS
POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS
AYANT TRAIT À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AGRICOLE**

**PARTIE I: INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET
AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est la seule instance intergouvernementale où les pays membres, donateurs de fonds et de technologies et utilisateurs de matériel génétique, examinent des questions intéressant spécifiquement la diversité biologique agricole. La Commission reçoit régulièrement des rapports d'organisations internationales compétentes, dont la FAO, sur leurs politiques, programmes et activités axés sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques. Elle estime que ces rapports sont très utiles aussi bien à la Commission qu'à ces organisations, qui sont ainsi en mesure de mieux faire connaître leurs objectifs et leurs programmes aux pays donateurs de matériel génétique et de fonds, et de bénéficier de leurs observations.

2. A sa septième session, du fait de l'élargissement de son mandat, la Commission a reçu pour la première fois des rapports d'organisations couvrant tous les aspects de la diversité biologique agricole. A cette occasion, treize institutions des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales, quatorze centres de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCGRI) et sept organisations internationales non gouvernementales ont présenté des rapports¹. La Commission a accueilli ces rapports avec satisfaction et elle a chaleureusement remercié les organisations qui les avaient présentés. Elle a estimé qu'ils l'aidaient dans une mesure importante à s'acquitter de sa tâche qui est de promouvoir la coordination des activités dans le domaine de la biodiversité agricole. Elle a encouragé les organisations à continuer à soumettre de tels rapports à ses sessions ordinaires.

3. Le présent document contient les rapports reçus avant le 5 février 1999 des *Institutions des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales* ci-après:

Banque asiatique de développement (BasD), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CAB international), Fonds international du développement agricole (FIDA) et Office international des épizooties (OIE).

4. Les *Institutions des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales* ci-après ont informé la FAO qu'elles ne seraient pas en mesure, pour diverses raisons, de faire rapport à cette session:

Organisation mondiale du commerce (OMC)

5. Le Secrétariat s'est limité à rassembler les rapports à mesure de leur arrivée. Chaque organisation est entièrement responsable du rapport qu'elle présente. Les rapports sur les activités de la FAO figurent dans les documents CGRFA-8/99/10.1 et CGRFA-8/99/10.2

¹ Basd, Commonwealth Secretariat, CBD, GEF, IICA, AIEA, CABI, FIDA, UNESCO, OIE, PNUE, ONUDI, BANQUE MONDIALE, CIAT, CIFOR, CIMMYT, CIP, ICARDA, CIRAF, ICRISAT, ICLARM, IITA, ILRI, ISNAR, IPGRI, IRRI, ADRAO, ASSINSEL, EAAP, ICUC, IUFRO, ICAR, RAFI, RBI.

6. Les rapports des centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) figurent dans le document CGRFA-8/99/11.2 et les rapports des organisations internationales non gouvernementales dans le document CGRFA-8/99/11.3.

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

(BasD)

En 1998, la Banque a entrepris les activités suivantes:

- i) Elle a approuvé en décembre 1997 un don d'assistance technique de 1,2 million de dollars E.-U. en faveur de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) pour la collecte, la conservation et l'utilisation des ressources génétiques de la noix de coco, et pour le renforcement des ressources humaines en faveur des ressources phytogénétiques en Asie et dans le Pacifique. Ce projet a été mis en route en mars 1998 et devrait s'achever en décembre 2000.
- ii) En novembre 1998, la Banque a approuvé un prêt de quelque 37 millions de dollars pour le projet de conservation de la biodiversité dans la Réserve de Sundarbans. Le projet a été cofinancé par le Fonds mondial pour la protection de l'environnement (12,2 millions de dollars E.-U.) et le Fonds nordique de développement (4,5 millions de dollars E.-U.). Il a pour objectif principal de mettre en place un système durable d'aménagement et de conservation des ressources forestières des forêts du Sundarbans (SRF) avec des plans et modalités de participation rationnels de tous les investisseurs. La Réserve forestière de Sundarbans est la plus vaste zone de mangroves restant dans le monde où existent des habitats de poissons, crevettes, oiseaux et faune sauvage, notamment le tigre du Bengale.
- iii) En outre, un projet d'assistance technique préparatoire en vue de créer un réseau national d'informations sur la biodiversité en Indonésie a été approuvé en juillet 1997 avec un financement d'un montant de 700 000 dollars E.-U. par un Fonds spécial japonais, avec un prêt possible pour un projet d'investissement en l'an 2000 en vue de protéger la biodiversité et aménager les ressources naturelles.

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

1. L'importance stratégique de la biodiversité et des ressources génétiques pour un développement agricole durable peut être vue sous des angles divers. Les pays des Amériques ont réussi à réduire leur déficit alimentaire en utilisant du matériel génétique indigène et exotique dans leurs programmes de sélection végétale, accroissant les rendements et élargissant l'éventail des produits agricoles grâce à la diversification. De ce fait, le niveau de leurs exportations agricoles a pratiquement doublé entre 1985 et 1995. Mis à part la consommation locale qui atteint des chiffres énormes, les exportations totales en 1995 de tout juste cinq cultures provenant des Amériques (maïs, pomme de terre, tabac, tomate et coton) ont dépassé 26 500 millions de dollars E.-U. L'importance que revêt l'introduction du matériel génétique exotique dans les Amériques est démontrée par les exportations au cours de la même année de trois cultures seulement introduites d'autres parties du monde (riz, café et banane) qui ont totalisé plus de 12 500 millions de dollars E.-U.
2. L'action de l'IICA est guidée par son Plan à moyen terme 1998-2002, approuvé par l'Inter-American Board of Agriculture, qui donne une haute priorité aux activités intéressant la biodiversité et les ressources génétiques. L'objectif principal est de renforcer les capacités institutionnelles des pays membres (formulation des politiques, aspects juridiques, modèles institutionnels, information stratégique, mobilisation de ressources) en aidant à coordonner les efforts entrepris par les diverses parties pour conserver les ressources génétiques et les utiliser rationnellement dans l'objectif d'un développement agricole durable dans les Amériques.
3. Etant donné l'ampleur de la question des ressources génétiques, l'IICA est entré dans des alliances stratégiques de coopération technique avec des institutions nationales, régionales et internationales reconnues comme des autorités dans ce domaine. Il en est ainsi de la FAO et des centres internationaux du GCRAI, en particulier l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) avec lequel ont été créés plusieurs réseaux, du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la Mésio-Amérique, et de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ). L'IICA appuie également les actions intéressant les ressources génétiques en parrainant des programmes et réseaux réciproques de coopération, tels que PROCINDINO, PROCITROPICOS, PROCISUR et PROMECAFE, pour n'en mentionner que quelques-uns. Ces alliances ont eu un certain nombre de résultats, notamment: le Réseau de ressources phytogénétiques d'Amérique centrale (REMERTI) (Mésio-Amérique); le Réseau andin des ressources phytogénétiques (REDARFIT); Le réseau de ressources phytogénétiques d'Amérique subtropicale (TROPIGEN); le Sous-programme des ressources génétiques de PROCISUR; le nouveau Réseau de ressources génétiques des Caraïbes (CABNETGR). Un soutien accru est aussi fourni actuellement à la recherche en collaboration sur le matériel génétique de légumes et de café au titre du Réseau de recherche-développement pour les légumes en Amérique centrale (REDCAHOR), en collaboration avec la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et avec le Centre de recherche-développement pour les légumes en Asie (AVRDC), ainsi qu'au titre de PROMECAFE. Avec le concours du CIRAD et du CATIE, des progrès notables ont été accomplis dans le cadre de ce dernier programme pour ce qui concerne la production d'hybrides de café et leur propagation par des méthodes novatrices faisant appel à de nouvelles biotechnologies.
4. Une étude a également été faite sur le statut institutionnel des ressources phytogénétiques en Amérique latine et dans les Caraïbes et les résultats ont été diffusés dans les pays. En étroite collaboration avec EMBRAPA-CENARGEN, on prépare actuellement la création d'un centre régional de formation en matière de ressources génétiques.

5. L'IICA a aidé la FAO et l'IPGRI à organiser en septembre 1998 une consultation technique régionale où les participants sont convenus d'actions importantes pour mettre effectivement en application le Plan mondial d'action du Système mondial pour les ressources génétiques lancé par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes. On a aussi commencé à asseoir les bases sur lesquelles il deviendra possible de relier les divers réseaux sous-régionaux, le but étant de mettre sur pied un système intégré pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques dans cette dernière région.

6. Enfin, le Plan d'action mondial, les engagements pris par les pays dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Convention sur la diversité biologique, l'Engagement international sur les ressources génétiques et les initiatives nationales respectives en vue de la création de la ZLEA (zone de libre-échange des Amériques) définissent le cadre de référence qui permet de guider l'action et aide à faire face aux problèmes qui se posent dans les Amériques. A cet égard, l'IICA prévoit d'apporter diverses formes fondamentales de soutien à ces initiatives, afin de faciliter l'interaction entre les différents partenaires à l'échelle nationale, régionale et internationale.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Conservation et utilisation durable des ressources phytogénétiques dans le cadre du Sous-Programme sur la sélection végétale et la phytogénétique

1. Les activités et les projets du Sous-Programme FAO/AIEA sur la sélection végétale et la phytogénétique sont conformes aux recommandations pertinentes du Plan mondial d'action de la FAO pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (1996). Le Programme apporte une aide aux pays membres pour l'utilisation de techniques de mutation et de biotechnologies correspondantes pour accroître la diversité génétique et sélectionner des cultures améliorées en traitant des semences, du matériel végétatif de propagation, des cellules en culture ou des grains de pollen, soit par rayonnement, soit par des mutagènes chimiques. L'induction de mutations utiles d'un ou deux caractères dans du matériel génétique bien adapté d'espèces cultivées ou d'espèces non domestiquées permet aux agriculteurs de les améliorer et de les cultiver de manière continue. Dans les espèces végétales reproduites par voie végétative, les mutations induites artificiellement sont souvent le seul moyen d'obtenir une variation génétique. Les rayonnements ont également été utilisés pour donner lieu à des mutations chromosomiques pour le transfert de gènes entre différentes espèces (par exemple transfert du caractère de résistance à la rouille du blé des espèces *Aegilops*) et pour l'énucléation de cellules dans la fusion somatique de cellules (hybridation parasexuelle).

2. Les Projets de recherche coordonnée (PRC) pour une plus grande biodiversité sont centrés sur l'utilisation de techniques de mutation et biotechnologies apparentées en vue de: l'amélioration de cultures vivrières locales dans les pays d'Amérique latine et les pays à faible revenu et à déficit alimentaire; l'amélioration du sésame et autres cultures industrielles; la création de génotypes améliorés de bananes; la production de mutants de plantes cultivées se prêtant à une agriculture durable; la sélection de mutants mieux adaptés aux contraintes environnementales; l'application de techniques d'empreinte d'ADN et de techniques de marquage pour l'amélioration des cultures, en s'aidant de la distribution de sondes d'ADN marqué radioactivement.

3. A l'avenir, les PRC s'occuperont d'analyser les mutations des caractères d'origine conditionnant les rendements des cultures; d'améliorer les fruits tropicaux; de mettre au point des techniques *in vitro* et de mutation pour le transfert de gènes grâce à une hybridation interspécifique et intergénérique; et de l'établissement de cartes moléculaire et de la caractérisation des mutations de gènes agronomiquement importants dans les semences et les cultures vivrières reproduites par voie végétative. Toutes ces activités seront financées par le budget de la Division mixte FAO/AIEA. Des ressources supplémentaires seront mises à disposition par l'intermédiaire des Programmes de coopération technique en vue de fournir équipement et avis d'experts, et organiser des activités de formation pour les questions de biodiversité liées à l'induction d'une mutagenèse pour l'amélioration des plantes cultivées.

Avantages correspondants

4. On a le plus souvent eu recours aux rayonnements et plus spécialement aux rayons gamma pour obtenir les caractères désirés aux fins de la sélection de diverses plantes cultivées. A l'heure actuelle, la "base de données FAO/AIEA sur les variétés de mutants", dont s'occupe la Section de la sélection végétale et des ressources phytogénétiques, contient des informations sur

1824 variétés officiellement mises en circulation de 164 espèces végétales. Les techniques de mutation peuvent être utiles pour élargir la variabilité génétique souvent étroite des plantes cultivées locales, ainsi que pour améliorer des caractères particuliers ou remédier à certaines lacunes que présentent des cultivars par ailleurs désirables, localement bien adaptés. C'est là un aspect important pour toutes les plantes cultivées, mais plus particulièrement pour celles qui sont reproduites par voie végétative. La propagation du matériel génétique local amélioré grâce à des techniques de mutation permet d'aboutir à la conservation *in situ* de patrimoine génétique au niveau des exploitations, qui peut être facilitée en renforçant la production et la distribution des semences des cultivars de mutants, ainsi que de clones de plantes cultivées reproduites à partir de parties végétatives *in vivo* ou par micropropagation.

CENTRE INTERNATIONAL POUR L'AGRICULTURE ET LES SCIENCES BIOLOGIQUES (CABI)

1. **Historique:** Les Offices agricoles du Commonwealth international (CABI) ont restructuré leurs activités de recherche scientifique et de formation, de manière à intégrer les quatre instituts se consacrant à diverses disciplines, à savoir l'Institut international d'entomologie – IIE, l'Institut international de mycologie – IMI, l'Institut international de parasitologie – IIP et l'Institut international de lutte biologique - IIBC en une seule organisation pluridisciplinaire intitulée CABI Bioscience. Les travaux de la nouvelle division se concentrent dans trois domaines, à savoir: a) biodiversité et biosystématique, b) lutte biologique contre les ravageurs et c) environnement, et elle veut avant tout contribuer à relever quelques-uns des principaux défis qui se posent à l'échelle mondiale, notamment: accroître la productivité agricole dans des systèmes durables; comprendre, conserver et mieux utiliser les ressources biologiques mondiales; protéger l'environnement contre les effets destructeurs des activités humaines; lutter contre certaines maladies tropicales mortelles ou débilitantes.
2. **Collections de ressources génétiques:** les collections de ressources génétiques et collections de référence dont il a été fait état dans le précédent rapport continuent d'être entretenues et rendues accessibles à la communauté scientifique. On s'efforce actuellement de mobiliser des ressources pour informatiser les informations sur les 375 000 spécimens contenus dans la collection de référence, en sorte qu'elles soient facilement accessibles aux pays d'origine et à la communauté scientifique internationale.
3. **Applications:** L'accent continue à être mis sur la lutte biologique et la lutte intégrée contre les ravageurs des plantes cultivées à usage alimentaire et des cultures forestières, l'aménagement d'espèces étrangères de ravageurs envahissant les habitats naturels, l'utilisation de microorganismes pour améliorer la qualité des déchets organiques et pour intensifier la dégradation de réservoirs de ravageurs et de pathogènes, et la mise en place et la gestion de systèmes en vue de promouvoir une diversité biologique valable dans des habitats agricoles.
4. **Programmes:** En 1998-99, CABI Bioscience a conduit 155 projets dans 45 pays avec un budget de 9 millions de dollars E.-U.. Ces projets étaient les suivants:
 - identification et testage d'agents pathogènes d'espèces adventices envahissant les cultures, notamment *Parthenium*, *Lantana*, *Rottboellia* et *Mikania*;
 - identification et testage de pathogènes, parasitoïdes et prédateurs d'une large gamme d'insectes ravageurs, notamment le borer des céréales, le scolyte des cerises de café et diverses cochenilles;
 - utilisation de microorganismes pour améliorer les déchets ligno-cellulosiques en vue d'améliorer l'alimentation des ruminants, et lutter contre la dégradation des déchets de palmiers à huile, en vue de réduire les réservoirs de ravageurs et d'agents pathogènes;
 - lutte intégrée contre les ravageurs du coton, du café, du cacao et des légumes en Asie, en Afrique et en Amérique latine;
 - aménagement de zones marginales des champs de céréales, en vue d'améliorer la survie et la disponibilité d'ennemis naturels des insectes ravageurs.
5. **Renforcement des capacités:** Les programmes de formation du CABI continuent d'organiser une large gamme d'activités ayant trait à l'identification et à la caractérisation des champignons, arthropodes et nématodes importants en ce qui concerne l'agriculture et l'environnement. Ces activités comprennent des cours au bénéfice de multiples participants, des programmes d'étude à l'échelle individuelle, et la mise au point de manuels et de bulletins techniques. En 1998, CABI Bioscience a accueilli 30 étudiants du niveau PhD préparant leur

thèse dans des centres du CABI et à partir de ces centres. Le CABI continue d'accueillir le Secrétariat technique de BioNET-INTERNATIONAL, d'assurer l'administration, de fournir un soutien logistique à cette initiative, et d'apporter une aide pour les activités de formation dans le cadre du programme de bourses BioNET-INTERNATIONAL.

6. **Sources d'information:** Outre les renseignements dont il a rendu compte à la septième session de la Commission, CABI Information a mis en place un service chargé de fournir des informations régulièrement mises à jour dans le domaine de la biotechnologie agricole, informations qui sont rendues accessibles par l'intermédiaire du World Wide Web sous le titre de AGBIOTEC NET.

7. **Questions à traiter:** CABI continue d'attirer l'attention sur la valeur de la biodiversité des plantes cultivées (quelquefois appelée agro-biodiversité fonctionnelle) et il travaille en collaboration avec le Tropical Soils Biology Foundation (TSBF) de Nairobi et la Rockefeller Foundation pour identifier les aspects qui doivent retenir l'attention en vue de permettre l'utilisation de la biodiversité des sols pour accroître la productivité agricole dans les systèmes de petites exploitations en Afrique. Reconnaissant l'énorme danger que posent les espèces étrangères de ravageurs envahissant les cultures, qui sont maintenant considérées comme la deuxième des principales menaces pesant sur la biodiversité après la destruction des habitats, CABI Bioscience a lancé avec l'UICN et le PNUE, une action internationale en collaboration intitulée "The Global Invasive Species Programme" (Programme mondial de lutte contre les espèces envahissantes). Le programme vise à attirer l'attention sur les espèces étrangères envahissantes et assurer la mise à disposition de ressources pour un effort international de premier plan, en vue de lutter contre les menaces et dommages causés par ces espèces.

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

1. Les projets et programmes financés par le FIDA visent à améliorer les systèmes de production alimentaire et à renforcer les politiques et institutions correspondantes dans le cadre des politiques nationales. Les objectifs spécifiques sont les suivants: sécurité alimentaire, grâce à une production agricole accrue, et amélioration du statut nutritionnel et des revenus des populations rurales les plus pauvres, en particulier les femmes rurales pauvres.
2. Un élément clef des projets du FIDA est l'exploitation du potentiel des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. On sait que l'érosion de ces ressources menace gravement la sécurité alimentaire. Une grande partie de la diversité génétique est détenue dans les champs des agriculteurs des pays en développement, sous la forme de races de pays, d'autres variétés cultivées traditionnelles, et des plantes apparentées sauvages et adventices. Dans le débat sur la biodiversité, on a insisté principalement sur les forêts tropicales qui nécessitent une protection spéciale, tandis que les écosystèmes plus secs, qui sont beaucoup plus importants du point de vue des plantes cultivées, ont été négligés. Les zones semi-arides et montagneuses où se concentre maintenant la majorité des projets du FIDA renferment la plus grande diversité de ressources phytogénétiques. Comme Le Fonds a concentré ses activités sur les agriculteurs ayant peu de ressources dans des zones non touchées par la Révolution verte, il est peut-être la principale organisation multilatérale ayant une action sur les zones restantes de diversité phytogénétique.
3. Le FIDA mise sur la conservation *in situ* en appuyant, par le biais de son programme de dons sous forme d'assistance technique (TAG), une initiative de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) tendant à mettre au point les instruments nécessaires au FIDA pour lutter avec succès contre l'érosion génétique provoquée par la diversification dans les écologies arides d'Afrique. Les terres arides d'Afrique subsaharienne sont des zones sujettes à des conditions climatiques difficiles, mais dotées d'un grand nombre de génotypes et de complexes d'allèles superbement adaptés aux conditions d'habitats arides, aboutissement d'une évolution de plusieurs siècles, qui sont à l'origine des plantes les plus cultivées par les petits agriculteurs comme le sorgho, le mil, le blé, l'orge et les légumineuses.
4. Autre exemple: l'appui au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) qui s'efforce de mettre au point du matériel génétique amélioré de manioc. Le manioc peut s'accommoder de conditions très défavorables, notamment climatiques et pédologiques, et il représente pour de nombreux agriculteurs une source de revenus et leur seul lien avec les économies de marché. La production de manioc peut aussi contribuer à la diversité génétique pour servir à l'amélioration des cultures dans de vastes zones de l'Amérique latine et de l'Afrique. Le projet s'occupe actuellement de transférer du matériel génétique de manioc vers l'Afrique dans le cadre d'un programme en collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT).
5. Le FIDA appuie aussi, par le biais de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), un programme pour l'utilisation durable des ressources génétiques de la noix de coco, visant à améliorer les revenus et la nutrition des petits planteurs de noix de coco dans la région Asie-Pacifique - en tirant parti des résultats obtenus par le Réseau international de matériel génétique de la noix de coco (COGENT) et du sous-réseau du Réseau sur les ressources génétiques de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique (CGRNAP). Les objectifs de ce programme triennal de recherche en coopération sont d'appuyer des recherches interdisciplinaires, en y associant les planteurs de cocotiers et d'autres utilisateurs finals, visant à identifier, expérimenter, démontrer et diffuser des moyens d'accroître la productivité agricole, diversifier les produits dérivés de la noix de coco et leur utilisation, et de conserver un matériel génétique précieux grâce au renforcement des capacités, à la recherche en coopération et à la formation.

6. Si le FIDA participe à toutes ces initiatives concernant la diversité phytogénétique, c'est qu'il est conscient de l'importance de cette ressource pour les petits agriculteurs eux-mêmes qui continuent à prendre soin de la plus grande partie du matériel végétal se présentant sous la forme de variétés traditionnelles et de races de pays, et qui sont tributaires de systèmes agricoles fondés sur la diversité des cultures et sur la diversité génétique. Ces initiatives sont toutes conformes à la stratégie opérationnelle du FIDA et sont considérées comme une contribution directe aux objectifs et aux activités du Plan mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, adopté à Leipzig en juin 1996.

OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES (OIE)

1. L'OIE, Organisation mondiale pour la santé animale, est composée des services vétérinaires officiels de 151 pays. Ses trois principaux objectifs, établis lors de sa création en 1924, demeurent inchangés, à savoir: fourniture d'informations sur la santé animale dans le monde entier, coordination internationale de la recherche sur les maladies animales importantes et de lutte contre ces maladies, et harmonisation des réglementations commerciales concernant les animaux et les produits d'origine animale.
2. Bien que cette organisation n'ait ni programme ni activité ayant pour objectif spécifique la conservation des ressources zoogénétiques, il est évident que la plupart des activités de l'OIE ont un impact important sur les résultats des efforts déployés dans ce domaine. Les Vétérinaires en chef du monde entier se réunissent chaque année pour se tenir au courant des dernières découvertes scientifiques et se mettre d'accord sur des questions d'importance internationale concernant le service vétérinaire public. Ils tiennent aussi des conférences tous les deux ans dans leurs régions. Dans l'intervalle, ils reçoivent des rapports des commissions et groupes de travail spécialisés pertinents. La signalisation rapide des maladies, la surveillance internationale, la recherche et la mise en commun des connaissances sur les maladies permettent aux pays de prévenir ou de réduire les pertes animales.
3. Deux publications régulièrement mises à jour avec la participation et l'approbation du Comité international de l'OIE contribuent à la libéralisation des mouvements internationaux d'animaux (mammifères, oiseaux et abeilles) et de produits dérivés, y compris le matériel génétique, tout en protégeant la santé animale. Le *Code international de la santé animale* contient des dispositions internationalement convenues concernant l'importation ou l'exportation, pour ce qui concerne les maladies animales les plus importantes. Le volume qui l'accompagne, le *Manuel des normes pour les tests de diagnostic et les vaccins*, donne également des informations scientifiques convenues pour ce commerce. Il existe aussi un *Code international de la santé des animaux aquatiques* et un *Manuel pour le diagnostic des maladies des animaux aquatiques* qui fournissent des assurances analogues pour le commerce et le contrôle des maladies des poissons, des mollusques et des crustacés. Ces ouvrages qui visent à harmoniser le commerce de ces produits ont valu à l'OIE d'être désignée comme organisme de référence pour les questions de santé animale, dans le cadre de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation mondiale du commerce.
4. Afin d'éviter des échecs, il est particulièrement important que les personnes envisageant des mouvements internationaux d'animaux ou de matériel génétique (embryons ou semence) de grande valeur en vérifient le statut sanitaire tant au point de départ qu'à l'arrivée à destination.
5. Les efforts collectifs des vétérinaires officiels du monde entier pour prévenir et combattre les maladies animales transmissibles les plus graves contribuent de toute évidence à la conservation tant des lignées domestiques que des espèces sauvages, y compris celles qui nécessitent des efforts particuliers de conservation.
6. L'OIE entretient des relations de travail permanentes avec plus de 20 autres organisations internationales, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les informations fournies par l'OIE, y compris les rapports sur les maladies animales et le *Code international de la santé animale* sont disponibles sur le site d'accueil de l'OIE à l'adresse suivante: www.oie.int.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

1. Le Programme des Nations Unies pour le développement a pour mandat d'aider les gouvernements et des groupes de sociétés civiles des pays en développement à promouvoir un développement humain durable. Selon la définition du PNUD, le développement humain durable comprend l'élimination de la pauvreté, la libération des femmes, la protection et la régénération de l'environnement, la garantie de conditions de vie durables. Encourager la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est une tâche liée aux quatre rubriques. Le PNUD conduit des programmes à l'échelle mondiale, régionale et nationale en vue d'atteindre ces objectifs. Toutes les activités du PNUD sont guidées par des principes énoncés dans les Conventions internationales pertinentes, en particulier la Convention sur la diversité biologique, le Plan d'action mondial de la FAO pour la conservation et l'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.
2. A l'échelle mondiale, le PNUD a été l'un des fondateurs du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) et il est actuellement un de ses coparrains. Il accueille en ce moment le Secrétariat du Groupe de l'analyse et de l'évaluation de l'incidence (IAEG) du GCRAI, qui est chargé de suivre, évaluer et communiquer les résultats des centres du GCRAI. Outre son soutien institutionnel au GCRAI, le PNUD continue d'être un donateur important, une grande partie du soutien qu'il apporte intéressant les activités de conservation et d'amélioration génétiques. A l'heure actuelle, le Programme mondial du PNUD apporte son aide aux activités de recherche appliquée entreprises dans les centres du GCRAI en Amérique latine et en Afrique qui visent à mettre au point des variétés de maïs et de pomme de terre résistantes en utilisant à la fois des méthodes de sélection conventionnelles et des biotechnologies. En outre, le PNUD/CTPD appuie une initiative hautement novatrice pour la recherche en Afrique de l'Ouest, qui vise à créer des variétés de riz complètement nouvelles convenant bien aux agriculteurs pauvres en procédant à de larges hybridations d'espèces de riz africaines et asiatiques.
3. Le PNUD reconnaît que les ONG ont un rôle crucial à jouer pour améliorer la productivité des systèmes d'exploitation agricole, tout en préservant la biodiversité. Dans ce but, le PNUD appuie le projet mondial du Programme de vulgarisation et de constitution de réseaux dans le domaine de l'agriculture durable (SANE) qui travaille avec 15 ONG locales et régionales dans huit pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Grâce à des activités de formation et de diffusion de résultats, le SANE renforce la capacité des ONG et des groupes de sociétés civiles à promouvoir la conservation et l'utilisation productive de ressources génétiques en mettant en application des principes agro-écologiques.
4. A l'échelle nationale, le PNUD appuie les pays couverts par le programme en leur donnant des avis de politique générale, en assurant des investissements et en renforçant les capacités dans une large gamme de nouvelles activités. Par exemple, au cours du Sixième cycle actuel de financement du PNUD, plus de 70 bureaux du PNUD dans les pays ont entrepris des programmes dans les domaines suivants: renforcer les systèmes nationaux d'information pour la biodiversité et l'amélioration génétique; renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche pour mettre au point, multiplier et diffuser des variétés plus productives et mieux adaptées de cultures vivrières, ainsi que des lignées améliorées de bétail et de poisson; aider à mettre au point des stratégies nationales et plans d'action en matière de biodiversité; promouvoir des programmes pilotes pour la conservation *in situ*; améliorer l'information sur la biodiversité et encourager le public à s'y intéresser davantage.

5. Le PNUD-Fonds pour l'environnement mondial (GEF) appuie également des initiatives des pays en vue de protéger la biodiversité agricole. La protection des races de pays et des espèces sauvages apparentées à des cultivars est un élément important du programme de travail du PNUD-GEF. Tous les projets PNUD-GEF concernant l'agrobiodiversité sont conformes aux politiques globales du GEF et aux orientations données par la Conférence des Parties. Les avis qui guident spécifiquement les opérations du GEF sont formulés dans la Stratégie opérationnelle, les Programmes opérationnels, et un cadre pour les activités du GEF concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique importante pour l'agriculture. A l'heure actuelle, le PNUD-GEF apporte un soutien à quatre projets à l'échelle régionale ou nationale avec des contributions d'un montant de plus de 13 millions de dollars E.-U.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

1. Etant donné l'importance du Groupe de la conservation des écosystèmes (ECG) qui a été créé en 1974, le Directeur exécutif du PNUE a pris l'initiative de relancer, revitaliser et utiliser les compétences techniques et l'expérience du Groupe pour promouvoir la programmation conjointe des différents thèmes et conseiller les organisations membres (FAO, UNESCO, UICN, WWF) pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de travail intéressant la biodiversité. Le CEG revitalisé a tenu deux réunions en 1998, respectivement au Siège de la FAO à Rome, le 9 juillet, et au Siège de l'UICN à Gland (Suisse), le 16 novembre. La troisième réunion sera tenue les 22 et 23 mars 1999 et sera suivie ensuite de réunions annuelles. A ce titre, deux documents de travail sont en cours de préparation sur les questions suivantes: i) biodiversité et environnement humain; et ii) aménagement des grands écosystèmes, avec mention spéciale de l'environnement marin et côtier.
2. Les Directives techniques internationales du PNUE concernant la prévention des risques biotechnologiques ont été formulées en vue d'assurer la sécurité en matière d'utilisation et d'application des biotechnologies, en sorte que ces méthodes puissent contribuer à une amélioration de l'agriculture, de la production alimentaire, de la santé et de la protection de l'environnement.
3. Le PNUE entreprend actuellement des programmes en vue de promouvoir une utilisation de la biotechnologie qui soit respectueuse de l'environnement. Il a mis en œuvre à cet effet un programme pilote pour la biosécurité prévoyant une série d'ateliers régionaux à l'intention des quatre régions ci-après: Europe du Centre et de l'Est, Afrique, Asie/Pacifique et Amérique latine-Caraïbes, qui ont été tenus en octobre-décembre 1998.
4. Dans le domaine de la biosécurité, le PNUE apporte un soutien aux travaux de la CBD, notamment ceux du Groupe de travail *ad hoc* sur la biosécurité à composition non limitée, qui négocie actuellement le protocole sur la biosécurité. Le PNUE apportera également un soutien aux activités du Groupe intergouvernemental sur le protocole pour la biosécurité ou autre organisme qui pourrait être créé lors de l'adoption du protocole à Cartagena (Colombie) en février 1999.
5. Le dixième Forum mondial sur la biodiversité, tenu en mai 1998 avant la Conférence des Parties (COP)-IV, s'est concentré sur les thèmes ci-après présentant de l'intérêt pour la huitième session de la Commission FAO des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: i) partage des bénéfices retirés de l'utilisation des ressources génétiques; et ii) influence des systèmes de propriété et des droits d'accès sur la durabilité des utilisations des ressources naturelles.
6. Le PNUE collabore avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour étudier l'incidence des systèmes de droits de propriété intellectuelle et des connaissances traditionnelles sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage équitable des bénéfices retirés de leur utilisation.
7. Le PNUE collabore actuellement avec l'IPGRI pour accroître les capacités scientifiques et techniques et les capacités de gestion des ressources humaines dans les pays d'Afrique subsaharienne aux fins de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques.
8. Le PNUE collabore aussi avec la FAO pour améliorer la diffusion et l'utilisation d'informations sur la diversité zoogénétiques en danger d'extinction, améliorer les programmes mondiaux, régionaux et nationaux pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité génétique du bétail.

9. Le PNUE a financé un symposium régional sur les "agrotechnologies basées sur la fixation biologique de l'azote pour l'agriculture de désert", lors duquel ont été examinés et échangés des informations, des résultats de recherche et des données d'expérience, en vue de mieux comprendre la manipulation génétique des microbes des plantes et leurs interactions pour faciliter l'agriculture de désert et accroître la productivité tout en renonçant à l'utilisation d'engrais chimiques polluant l'environnement.

10. Le PNUE apporte également son aide au Centre régional de ressources microbiologiques (MIRCEN) de Beijing pour la mise au point de nouvelles technologies peu coûteuses et d'origine indigène aux fins d'assurer une bonne gestion de l'environnement. Le PNUE aide également le MIRCEN du Caire pour les aspects de la microbiologie qui ont trait aux insecticides, la décontamination par voie biologique, les insecticides microbiens, la biodégradation des produits chimiques organiques, l'amélioration des déchets agricoles, la production de biomasse avec décontamination par voie biologique.

11. Durant l'exercice biennal 2000-2001, le PNUE prévoit d'entreprendre un certain nombre d'activités dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques, à savoir:

- i) mise au point et application de méthodologies pour procéder à des évaluations de la biodiversité agricole, y compris préparation d'un rapport sur l'état actuel de la situation des ressources agrogénétiques et du matériel génétique dans d'importantes régions de montagne;
- ii) identification et promotion de pratiques agricoles durables qui mettent en valeur les fonctions écologiques que la biodiversité assure à l'agriculture;
- iii) inventaire des ressources génétiques forestières prioritaires en Afrique en vue de mettre au point des stratégies de conservation appropriées;
- iv) initiatives pour le renforcement des capacités, en vue de répondre à des besoins nationaux, sous-régionaux et régionaux identifiés pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques, en insistant plus particulièrement sur l'Afrique de l'Ouest et du Centre;
- v) soutien à des programmes nationaux et régionaux pour mettre fin à l'érosion génétique et/ou restaurer la diversité phytogénétique, la priorité étant donnée à l'Afrique.